



tchû nos les Sossons

périodique trimestriel de la Confrérie des Sossons d'Orvaulx asbl

Editeur responsable : Jean-Marie SINDIC, grand chancelier - rue de France 4 - 6820 Florenville - Tél. 061/31 1843

© Reproduction interdite.
Loi du 11-03-1957: toute reproduction, intégrale ou partielle est illicite.

N° 4 - Avril 1986

Le conseil noble des confréries luxembourgeoises

HISTORIQUE

Les anciennes coutumes de notre Province ont leur origine dans la Loi de Beaumont. C'est Guillaume de Champagne qui, en 1182, donna à ses sujets la première charte d'affranchissement. Elle fut trouvée si sage que, progressivement, elle fut adoptée pour le Comté de Chiny et le duché de Luxembourg. La Comtesse Ermesinde l'a établie en 1245.

CREATION

Le 11 avril 1970, les représentants des Confréries luxembourgeoises existant alors se réunirent à Arlon. Vouant perpétuer la perennité de la tradition et des usages, ils créèrent le Conseil Noble et en rédigèrent les statuts. Ces Confréries étaient: Le Maitrank d'Arlon, les Herdiers de Bastogne, Saint-Arnould du Comté de Chiny, le Matoufé de Marche-en-Famenne.

BUTS

1. Assurer la promotion de la Province, dans son histoire, sa gastronomie, son folklore, ses attraits touristiques et économiques.
2. Faire revivre les vieilles traditions luxembourgeoises dans un esprit d'amitié, et améliorer les rapports des confréries entre elles.
3. Promouvoir une interpénétration des Confréries et maintenir des contacts étroits entre elles.
4. S'épauler mutuellement, coordonner leurs programmes, etc...

COMPOSITION

En rémanence de l'antique conseil noble du Luxembourg, il se compose de:

1. Un Chevalier et Justicier des Nobles, nommé pour deux ans, choisi à tour de rôle parmi les membres du Grand Conseil de chaque Confrérie. Ses attributs sont l'épitoge violette, bordée d'aigrette avec un écusson de la Province.
2. Trois membres affectifs par confrérie, seigneurs chevaliers, représentant les prévôts et gruerie des pays respectifs. L'attribut est une épitoge amarante avec écusson de la Province.
3. Trois membres suppléants par confrérie, qui représentent les seigneurs chevaliers audienciers, chargés de l'instruction en commissions des affaires et litiges.
4. Un clerc-juré, secrétaire-trésorier, nommé à vie.

INSTALLATION

Elle a eu lieu lors du chapitre du Maitrank, le 23 mai 1971. Les installations successives ont eu lieu lors du chapitre qui doit désigner le Chevalier et Justicier des Nobles.

EVOLUTION

Depuis sa création, le Conseil noble a accueilli: la CRASSE DJOTTE de Houffalize, créée le 19/11/1976, les SOSSONS D'ORVAUX, créé le 19/02/1977, le WASTE de Marche-en-Famenne, créé le 11/09/1977 et le PURNALET de La Roche-en-Ardenne.

Pour être admise, la Confrérie doit:

- faire demande écrite au Conseil Noble
- produire sa charte et ses statuts
- effectuer un stage de 3 ans
- respecter les buts du Conseil noble.

Le Conseil noble est affilié à la fédération des Groupes folkloriques de Wallonie, section gastronomie.

Le Chevalier et Justicier des Nobles est actuellement de la confrérie du Matoufé. L'élection se fait suivant un ordre alphabétique des Confréries, selon le nom du village ou de la ville représentée.

Les membres effectifs, pour les Sossons, sont R. Delviesmaison, J.-M. Sindic, G. Théodore. Les suppléants: J. Braconnier, M. Devaux, M. Guerlot.

Colis piégé au... 18^e siècle

LATUDE est le nom d'un ancien prisonnier de la Bastille célèbre par ses malheurs et par les moyens d'évasion qu'il employa.

Jean-Henry de Latude naquit en 1725 au château de Craisich en Languedoc. A l'âge de 23 ans, il se rendit à Paris pour y chercher fortune, et s'imagina que le meilleur moyen de la trouver était de gagner l'attachement de Mme de Pompadour. A cet effet, il lui écrivit pour lui dénoncer un prétendu complot. Il annonçait à la marquise qu'elle recevrait un paquet contenant une poudre volatile qui devait lui ôter la vie. Le paquet arriva, la poudre fut trouvée, et l'on reconnut qu'elle n'était pas du tout dangereuse. On découvrit que Latude avait fait ce mensonge afin de se rendre intéressant. On l'arrêta pour cette espionnerie; on le conduisit à la Bastille et il y resta 36 ans. Il n'en sortit qu'en 1784. En 1793, la Convention lui fit adjuger 60.000 francs or de dommages intérêts sur les fonds de Mme de Pompadour; il mourut en 1805 sans avoir touché un sou.

En ces temps déjà, l'administration avait de ces lenteurs qui remplissaient ses coffres...

J. Braconnier

Editorial

Cette année nous célébrons le **dixième Chapitre** de la Confrérie, ou peut-être déjà notre dixième anniversaire. A ce sujet, notre création est déjà dans les brumes du temps. Que ce soit l'un ou l'autre des anniversaires, voici dix ans que nous essayons de mettre notre devise en pratique, non sans mal d'ailleurs. L'homme est ainsi fait, rempli de bonnes intentions, comme les pavés de l'enfer, il ne peut toujours suivre son idéal, si beau soit-il. A cause des autres, surtout à cause de lui-même, il ne sera pas toujours à la hauteur de ses ambitions.

Notre Confrérie est faite d'hommes désireux de voir l'**Amitié** et le **Cœur** régler la vie du groupe et Dieu sait que ce n'est pas facile.

Nous espérons après dix ans avoir le bénéfice des essais et de la Foi; soulevant des montagnes, elle peut soulever l'indifférence. Non content de représenter un produit du terroir, la Confrérie a humblement et discrètement apporté un peu de joie dès qu'elle a été sollicitée à cet effet. Certains esprits chagrins diront que c'est bien peu, pourtant c'est immense comparé aux poussées d'égoïsme de cette fin de siècle. Il n'est besoin de lire les journaux, il suffit hélas de regarder autour de soi.

Les Sossons ont dix ans, c'est peu et c'est beaucoup. Peu, pour mériter le respect et la considération inconditionnels d'une société locale mais beaucoup quand on se rappelle ce qui fut fait et surtout ceux qui nous ont quittés.

Henri BUCHET, ami et confrère, était de ceux-là. Architecte, artiste, il a marqué la région et nous ne pouvions manquer de donner à notre chapitre le nom de ce Sosson fondateur, trop tôt disparu.

Une légende dit qu'une étoile filante représente l'âme d'un être cher qui nous quitte. Henri et les autres, nous ne manquerons pas de regarder le ciel pour vous voir apparaître, pétillants de malice, l'espace d'un instant, le temps d'un sourire. Nous chercherons ainsi les souvenirs, soutiens et certitudes des années à venir.

Delviesmaison Richard, Grand-Maître
12.04.86

à travers les confréries...

A la Confrérie du Faro, le 27 octobre 1985

L'ambiance découverte lors du Chapitre de cette Confrérie me fait immédiatement penser à faire ce texte en forme de compte-rendu gastronomique Gault-Millau ou autres. Je ne donnerai donc qu'une « flèche » pour l'invitation et le fléchage du lieu de la cérémonie car nous avons dû attendre longtemps une invitation qui n'est jamais parvenue. Las, j'ai risqué le voyage dans un brouillard à couper au couteau et erré longtemps auprès de Sainte-Gudule pour enfin découvrir avec soulagement le groupe coloré que je cherchais. Je donnerai trois « chopes noires » pour l'académisme et l'organisation de la cérémonie des intronisations ainsi que pour le nombre impressionnant de Confréries, plus de trente. Dommage que Florenville ne soit pas à Bruxelles!! Que de monde nous aurions! Un rien de fantaisie aurait peut-être coloré les « chopes » en rouge comme la nouvelle cuisine car le Chapitre était un peu rigide... Evidemment, les Sossons à côté c'est plus que de la fantaisie, c'est du délire... pas toujours convaincant d'ailleurs.

En continuant dans le même esprit, j'en arrive au repas et là hélas, même pas une dent de fourchette, rouge ou noire, ce qui est tout à fait anormal pour une cérémonie de cette qualité dans la Capitale. Pourtant le local était avenant et brillait de tous ses feux. Nous avons dû très vite oublier les lumières de la fête pour la tristesse de notre assiette.

Par contre, l'orchestre vaut sans restriction « trois notes d'or » car il était (pour moi évidemment) au-dessus de ce que nous sommes habitués à entendre. Cela m'a permis de boire et manger la musique avec délice et d'oublier le reste! La tombola mérite également une cotation et ici aussi je donnerai « trois billets » bien colorés car nous avons des lots de qualité et nombreux où se cotoyaient les habituels bouteilles et crayons à bille publicitaires comme des téléviseurs portatifs et autres lots de qualité. J'ai pour ma part raté un téléviseur au chiffre près. Ce n'est pas cette déception qui me pousse à critiquer nos confrères car dans l'ensemble j'ai un excellent souvenir de cette journée, du Chapitre, de l'accueil et surtout de la bière, ce FARO digne des dieux et que je ne connaissais pas. A l'année prochaine pour revérifier mes cotations et sans rancune.

Richard Delviesmaison

à travers les confréries... (suite)

Le dimanche 23 février, la Confrérie de la **Crêpe de la Marca** de Marche-en-Famenne célébrait son 16^e chapitre. Les Sossons avaient délégué leur Grand Epistolier qui fut d'ailleurs intronisé « Compère d'Honneur ». C'est dans la salle paroissiale de Wartet que, vers 11 h 30 débuta le chapitre des intronisations. Onze confréries étaient représentées et le Président des Confréries Wallonnes et le Grand Maître du Conseil Noble des Confréries de Namur honoraient la cérémonie de leurs présences.

Le Grand Maître de la Marca, notre ami Baudouin ouvrit la séance en rappelant quelques hauts faits de leur société. Puis après les intronisés d'honneur, ce fut le tour des représentants des confréries. Les éloges furent faits d'une façon originale et spirituelle. Ensuite ce fut l'épreuve qui consistait en la dégustation d'une crêpe dont la recette est jalousement conservée par la gardienne du Secret. Les initiés durent boire un gobelet d'une cervoise spéciale avant d'avoir l'honneur de recevoir diplôme et médaille.

L'apéritif permit à tous les habitués de se retrouver avant de passer à table. Le menu était de qualité et les vins se laissaient boire surtout que l'orchestre emmené de main de maître par Jean-Claude Fosseppez donnait une ambiance du tonnerre. Bref un chapitre bien réussi. Toutes nos félicitations aux organisateurs.

Voyage à Belgrade, non pas celui que vous pensez, mais près de Namur... pour le Grand Chapitre de la **Tarte et de la Pompe**.

Nous reviendrons avec plus de détails sur cette Confrérie bien sympathique dans un prochain numéro de l'écho des Sossons.

Quant au chapitre de ce 16 mars 1986, après la grand-messe chantée en l'église Saint-Joseph, le cortège se rendit dans les locaux tout proches du Complexe Communal où eut lieu le chapitre. Après le chant du « BIA BOUQUET » repris en chœur par l'assemblée, comença la cérémonie habituelle: remises de capes aux médaillés méritants, proclamation des nouveaux membres. Arriva ensuite le moment d'honorer les 23 Confréries présentes qui reçurent le grade de Dame ou Compagnon d'honneur.

Après l'apéritif, nous nous retrouvions autour d'une bonne table où, comme toujours, ambiance et camaraderie furent de la fête. Tout se termina, au moins pour nous, avec les ombres du crépuscule. Une journée dont nous nous souviendrons.

J. Braconnier

A la Confrérie d'el Crâss Djotte

Nous étions quatre Sossons pour représenter la Confrérie au Chapitre d'el Crâss Djotte et ce malgré les neiges de novembre qui auraient pu refroidir maintes ardeurs.

Malgré la date, que nous regrettons mais que nous comprenons, le Chapitre d'Houffalize est un rendez-vous agréable pour chacun d'entre nous.

La messe, mélange de sérénité et de bonhomie, est un modèle du genre qui émeut chaque fois par sa simplicité rehaussée de l'éclat des sonneurs de cors.

Le Chapitre a toujours cette gentillesse qui met tout le monde à l'aise sans pour cela tomber dans un laisser-aller désagréable.

Il est dommage que peu de Confréries ose ce déplacement hivernal car elles en ressortiraient avec des impressions plus que positives, le juste milieu entre la réunion guidée et la réunion « folklorique ». Nous n'avons pu participer au repas mais la qualité esthétique du buffet que nous avons « lorgné » en partant devait certainement approcher en gastronomie la qualité d'organisation de nos amis d'Houffalize.

Cela nous fit dire: « l'année prochaine nous resterons ».

C'est promis.

Delviesmaison R.

P.S. Les quatre participants étaient: Justin Daune, Serge Dargent, Richard Delviesmaison et J.-M. Sindic (int.).

*Celui qui ne rit pas
ne vit pas!*

Chronique médicale: « LES ALLERGIES... »

(suite et fin)

DEPISTAGE DES ALLERGIES

Un interrogatoire serré (véritable enquête policière!), différents tests cliniques et biologiques pourront aider le clinicien à résoudre l'énigme que représente le patient allergique. On recherche le terrain (hérédité, antécédents allergiques personnels). L'interrogatoire fera préciser avec le plus grand soin selon quelles modalités surviennent les manifestations pathologiques (intervention des facteurs climatiques, saisonniers, professionnels).

Divers tests allergologiques (tests cutanés, déterminations des IgE totales, des IgE spécifiques) permettront de dépister les antigènes responsables. Des tests respiratoires seront réalisés pour découvrir une hyper-réactivité bronchique, si l'on soupçonne une pathologie asthmatique.

Tout allergologue averti avouera cependant que l'anamnèse reste la démarche essentielle dans l'étude de l'allergie.

TRAITEMENT DE L'ALLERGIE

Le traitement visera dans la mesure du possible à évincer de la manière la plus parfaite les allergènes en cause. En cas d'allergie aux déjections d'acariens (mites parasitant la literie), on prescrira des acaricides à asperger sur la literie. En cas d'allergie aux pollens de graminées, on conseillera aux gens qui y sont susceptibles, de ne pas sortir par temps chaud et venteux, et de dormir dans une chambre aux fenêtres fermées.

La médication prescrite sera symptomatique, soit visera à éviter les conséquences de conflit antigène-anticorps.

En fait, la vaccination, ou plus justement l'hyposensibilisation (particulièrement dans le cas des allergies aux acariens ou aux pollens de graminées et herbacées) empêchera le conflit antigènes-anticorps, en créant dans l'organisme, des anticorps bloquants.

Même si le praticien ne peut pas résoudre tous les cas d'allergie, il est, dans les conditions actuelles, capable, et ce dans de nombreux cas, soit de faire disparaître les symptômes ou de les amener de telle manière que les manifestations allergiques ne constituent plus un handicap insurmontable...

L'Orvau qu'an veûde!

Patwas du Jamogne s/S'mwas

« L'orvau » :

Qui dort d'peûs longtaps das ta câve,
Nu l'aspoûye mè coume eune bèt'râve,
a l'rumantant i n' faut-m' l'êkeûre,
Tréte-le coume s'i s'rot eune bèle fleur.

« L'orvau » :

Ç'n'est-m' d' la piquète, c'est âque du tère,
I n' su plât-m' das n'impôrte qué vére.
Et pour bin l' sèrvè, sés l' gach'ner,
Ça n' s'aprèt-m' du djo au lend'mé.

« L'orvau » :

Piâne, piâne, ca rin nu prèsse,
Tu l' pentches, tu l' veûdes, coume eune carèsse...
Laye lès p'tites nich'tèl'riyes das l' fand...
A mwins qu'tu n' vliches tu purdji l' sang!

« L'orvau » :

Qué plâjè d'vwar la bèle bière breune
Su courouner d'eune rouflée d'keume,
Coume in tère champignan d' rousée
Qui crèche tout blanc das l' var dès prés.

« L'orvau » :

Apétichant lu v'là fin prêt'
A tu l' mète d'ri la gargouyète...
Doûc'mat goulafe, runifeule-le,
I node bon, c'est l' trésor dès dieux.

« Sosson » :

Dj'sais bin quu t'ès l' gosi qui t' rape
Més n' roubli-m' du leuver t' «hanap»
Pou lu bouneûr du note bèle Socce:
— « A la tiène Sosson » c'est la noce!

« Sossons » :

Tchantans, dansans, n'hatchans-m' à hâte.
Nawans assène ç'qui nous rassâre.
La viye èst bèle, note bière èst boune
Sèrvè pa nòs djentiyes « Sossonnes ».

Du Rôsi

LA VIE A FLORENVILLE

avec... ou sans les SOSSONS

UNE LONGUE PERIODE HIVERNALE

En léthargie depuis novembre, et passés 4 mois d'hiver, la vie reprend ses droits. Epinglons en novembre notre « CABARET GAUMAIS » chez notre Sossons Eliane, à la Maison Blanche à Martué. Nous en avons déjà donné divers échos... Formule à revoir sans doute, n'en disons pas plus pour l'instant.

CHEZ NOS AÎNÉS

Pour rappel, nous avons rendu notre visite traditionnelle au Home de Villers-devant-Orval, où l'accueil est toujours chaleureux. Tartes variées, café, sans oublier l'apéritif, avaient aidé à créer cette chaude ambiance. Une bien agréable tradition, qui s'installe.

A NOËL-NOUVEL-AN

Festival d'illuminations à Florenville pour les fêtes de fin d'année. L'ACAF (association des commerçants florenvillois) avait « mis le paquet », et les rues débordaient de lumières! Vraiment, il fallait aller loin pour trouver autant de symboles de joie en ces fêtes de Noël et Nouvel-An.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SOSSONS D'ORVAUX

Quelle chambrée pour cette assemblée annuelle! Presque 40 personnes garnissaient la salle de réunion de l'Hostellerie d'Orval... Une réunion au demeurant intéressante et qui démarra sous de bons auspices puisque notre Argentier nous apporta la nouvelle d'une trésorerie florissante... Le bilan des activités fut remarqué et les projets pour 1986 ne manquent pas. Nous épinglerons une participation active au « jumelage » des S.I. de Florenville et de Westerloo, dans le cadre d'un rapprochement touristique des provinces d'Anvers et de Luxembourg.

Le grand-maître Richard Delviesmaison fit le point sur la rétrospective Henri BUCHET lors de notre chapitre du 24 mai. Bref, avec les fêtes du X^e anniversaire, les activités ne manquent pas.

Il est temps, comme le rappellent J.-M. Sindic et Georges Théodore, que les Sossons pensent que la Confrérie est devenue une société à part entière de notre vie locale et qu'elle doit être le témoignage vivant de notre cité, de sa gastronomie et de son terroir.

Alors, place aux bonnes volontés... Nous recensons une centaine de membres cotisants. Si tout le monde retrousse ses manches, on peut encore faire beaucoup pour la région.

UNE "MI-CARÈME", RÉUSSIE!

Le soleil, absent depuis des mois!!! Un cortège haut en couleurs... De la musique pour tout le monde... et une foule qu'on n'avait plus vue à Florenville depuis longtemps! Voilà de quoi récompenser notre sosson Jean-Marie Sindic, « au four et au moulin » depuis des semaines, et qui vivait, sans l'avouer, dans la hantise de deux années maussades qui auraient pu « refroidir », l'enthousiasme des candidats spectateurs. Il n'en fut rien! Succès donc, à tout point de vue! Bravo et félicitations aux organisateurs.

Toujours remarquées, les « MACRALES DI HACCOU » emmenées par notre ami et sosson Jean Michaux et « sponsorisées », par les Sossons qui interviennent chaque année dans les frais de déplacement du groupe. Notre « Sosson » J.-M. Sindic mérite bien ce petit « coup de main », des amis!

UNE NOUVELLE AMBULANCE

Notre ami, chamaillot et sosson Louis Gosse est justement fier de son action à la présidence de la Croix-Rouge. Outre les activités relancées, l'accroissement impressionnant du nombre des membres, voilà que le nouveau président, entouré il est vrai d'un comité extraordinairement dynamique, vient de doter nos communes Chiny et Florenville d'une ambulance modernement équipée. Le « baptême » du nouveau véhicule s'est fait en grande pompe le samedi 15 mars 1986 devant plus de 200 personnes et avec un bon verre au garage GLOIRE à Florenville.

Bonne route à cette nouvelle ambulance!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU S.I. FLORENVILLE

Notre sosson Jacques LAVIGNE, président du S.I. accueillait plus d'une centaine de personnes pour son assemblée générale ce 21 mars à l'Hôtel de France.

Il eut ainsi l'occasion de détailler les réalisations impressionnantes à dire vrai de son organisation et ses projets pour 1986.

Au cours de cette soirée, Madame Naive fut remerciée et décorée pour les innombrables services rendus à la cause du S.I. Elle le méritait bien. Notre « Sosson » Michel HERMAN fut élu comme membre du Conseil d'Administration. Félicitations... C'est un gage de plus de la nécessaire collaboration entre nos deux sociétés.

RENÉ ZIMMER DE RETOUR A BRUXELLES

Infatigable et fécond René ZIMMER! Le voici reparti à la conquête du public bruxellois. Il y expose en effet tout le mois d'avril en la galerie Edmond Deglumens, rue Abbé Cuypers.

Nous souhaitons à notre « Sosson » une réussite dont nous ne doutons d'ailleurs pas, puisque ses visites dans la capitale se soldèrent chaque fois par un beau succès.

Découvrez les Confréries...

La confrérie du « MAITRANK »

HISTOIRE

Elle a vu le jour à Arlon en 1963. Le premier Chapitre s'est tenu le 24 mai 1964.

Les fondateurs en étaient Charles SIMON, Emile LAMBERT, Albert GIOT. Furent nommés échantons Firmin REMIENNE, Camille JUNGERS, Maurice BASTIEN, Pierre ALSTEEN, André THOMAS, André AREND. Des noms prestigieux du monde arlonais d'alors...

Le but poursuivi était de faire connaître Arlon; par le truchement d'une société folklorique, en se servant des vertus du Maitrank qui deviendrait les ambassadrices de la Ville. D'étendre l'amitié à toutes les Confréries, de créer des contacts dans tout le pays.

C'est le Dr AREND qui avait retrouvé la recette et l'expérimenta avec ses amis. Georges BESTGEN prit le risque de la mise en bouteilles. Le Maitrank « renaissait ». Le premier établissement qui en servit fut le « Café de la PAIX ».

Entre alors en scène Emile LAMBERT. Membre de la Commission des Fêtes, il lance une première fête du Maitrank dès 1955. En 1960, il devient Président de la dite Commission et devant le succès grandissant des fêtes du Maitrank, il rêve de créer une Confrérie. Le Bourgmestre Charles SIMON en est enthousiaste. Un premier contact avec des personnalités de la place échoue : cela ne fait pas très sérieux... Emile LAMBERT ne s'avoue jamais vaincu. Il contacte d'autres personnes qui se laissent convaincre. Cette fois, c'est parti ! La devise est due au Colonel JACQUEMIN : « Maitrank me plaît ». Médaille et toge furent l'œuvre de P. DESLOGES...

En 1965, pour étoffer le contingent des membres, est créé un ordre des Compagnons. Les toges sont inaugurées lors du chapitre de 1966.

Actuellement la Confrérie compte environ 450 confrères. Le bulletin de liaison avait été confié en 1975 à Albert GIOT.

STRUCTURES

1. Le Grand Conseil qui comprend : le grand bailli, le premier échanton, le grand tabellion, le maître épistolier, le maître appariteur, le grand sommelier, le maître argentier, le maître enlumineur, sept échantons.

2. Les Echantons d'honneur, personnalités civiles et militaires.

3. Les Echantons de Confrérie, membres proposés par d'autres confréries.

Le compagnon peut, après un stage de 3 ans et sur avis favorable du Grand Conseil, devenir Echanton.

La confrérie tient son chapitre annuel au mois de mai. Sur proposition du Grand Conseil, elle intronise les nouveaux membres qui sont alors : Compagnons ou échantons.

TOGE

La robe est de couleur jaune et vert, avec col jaune. La médaille au ruban jaune, vert, bleu et blanc, et le béret vert avec l'insigne de la Province de Luxembourg. Ils tiennent sous le bras gauche un cep de vigne qui signifie le vin.

(d'après des articles de MM. Simon, Octave et Melchior).

La confrérie des HERDIERS...

HISTORIQUE

Autrefois, un herdier réunissait le matin, les troupeaux du village (la herde), et le conduisait paître dans les forêts de feuillus, les jachères, les « paquis ». Les animaux y trouvaient leur nourriture, la « glandée » pour les porcs par exemple.

Ils traversaient le village en soufflant dans sa « corne », et les écuries, les étables s'ouvraient pour les animaux qui allaient grossir la Herde.

Souvent des sangliers se joignaient aux porcs, ce qui provoquait des croisements qui ont donné naissance à une nouvelle race, le porc ardennais, dont le jambon est si réputé !

Voici bien des siècles, les Liégeois marchaient avec une armée terrible vers Bastogne, pour se venger de la ruine causée auparavant par les Luxembourgeois, dans la guerre de Jean L'Aveugle, contre Adolphe de la Marck. Les bastognards, ignorants de leur futur malheur, préparaient la St-Remy, célèbre foire locale, lorsqu'un cri de stupeur s'éleva : « les Liégeois ! ». Tout le monde se précipita pour cacher le maximum des biens avant de se sauver. Une vieille paysanne eut une idée pour sauver les jambons : prenant une boule de pain dans le pétrin, elle l'étendit en un grand cercle, y déposa un jambon et rabattit sur lui l'excédent de pâte. Les jambons furent ainsi cachés... juste avant le pillage !

Plusieurs heures plus tard, les bastognards sortirent de leur forêt pour ne plus retrouver que des ruines fumantes. En quête de nourriture, ils retrouvèrent les jambons, qui se présentèrent sous forme de « miches » gonflées, dorées, cuites à point ! Un vrai délice... L'un d'entr'eux avait une saveur plus fine encore... La vieille paysanne avait laissé tomber sous la pâte un bouquet d'herbes aromatiques... Seuls les « vrais bastognais » savent de quelles herbes il s'agit ! N'espérez pas qu'ils vous disent leur secret !

LA CONFRERIE

Elle a été fondée en 1957. Le Herdier lutte aujourd'hui pour le maintien de la qualité du vrai « Jambon d'Ardenne ». Il en fait le serment solennel lors de son intronisation dans la Confrérie. Celle-ci est dirigée par un Grand-Maître, assisté d'un Grand Bailly, d'un Syndic, d'un Provendeur, d'un grand Argentier, d'un Sonneur de corne, d'un Scribe, d'un Chancelier et d'un Echanton. Elle comprend une cinquantaine de membres effectifs auxquels s'ajoutent des membres « honoris causa ».

La tenue d'apparat du Herdier est la « simarre », ample manteau rouge avec parements bleus (couleurs de la ville de Bastogne). La toque est de même couleurs, et il porte en sautoir un cochon posé sur une corne de sonneur.

Il tient la houlette, bâton de bouleau pourvu d'une pelle minuscule, destinée à jeter de menus morceaux de terre qui, effrayant la bête égarée, la faisait rejoindre la Herde.

Depuis le 13 octobre 1984, le jambon est marié aux vins des Côtes du Rhône.

Le « Jambon d'Ardenne » est une appellation contrôlée et les conditions pour pouvoir le fabriquer et le vendre sont déterminées par un arrêté du Ministère des Classes Moyennes publié au Moniteur belge du 14 décembre 1971.

Georges Théodore

ATTENTION... SOSSONS!!!

Ceci est un communiqué de la rédaction... et un de toute dernière minute...

1) FETE DES FRONTIERES A WILLIERS

La Municipalité de Williers (alias Michel Jamar, sosson), Le Royal Syndicat d'Initiative de Florenville, les Chamailots et les Sossons d'Orval ont l'honneur et le plaisir de vous inviter à la cérémonie

d'OUVERTURE DES FRONTIERES

à Chameleux, le dimanche 18 mai 1986 à 16 h 30.

Et après, voyez les affiches pour le programme complet... et il n'est pas des moindres... On dit même, "mé i faurot voire,, que les Sossons y participen. Alors, si c'est vrâ, ayez-y toutours !!! - Et qu'an su l'dise! Mé, fâyez attention en ruv'nant...

2) SOSSONS « JUNIORS »

C'est ce vendredi 16 mai à 16 h 30 qu'aura lieu l'examen oral théorique, historique et pratique des candidats "Sossons Juniors", pour 1986. Celui-ci aura lieu au restaurant « LE BON VIEUX TEMPS », route de Recogne à Libramont. Jacques Lavigne et Jean-Pierre Clip comptent sur votre présence, principalement sur des Togés pour le jury. Prière de s'inscrire auprès du Grand Chancelier - 061/31 1843. Venir avec la médaille, sans toge. L'intronisation des Sossons Juniors aura lieu lors de notre chapitre.

LE CHAPITRE DU X^e ANNIVERSAIRE

Le Chapitre du 10^e anniversaire de notre Confrérie se tiendra cette année, le samedi 24 mai, dans la salle du cinéma St-Eloi à Florenville.

Il portera le titre : Chapitre Henri Buchet, en hommage au grand artiste-peintre qu'était notre confrère, trop tôt disparu.

Nous avons voulu donner un faste tout particulier à ce 10^e Chapitre et les organisateurs ont « mis le paquet » pour qu'il soit un des plus beaux jamais réalisés jusqu'à présent. On n'a pas tous les jours 10 ANS !

Le programme détaillé paraîtra dans notre prochaine revue, laquelle - si tout se passe bien ! - sortira dans les premiers jours du mois de mai.

Mais avant de vous en donner un petit aperçu, faisons ensemble, si vous le voulez, un petit retour dans le temps...

C'était le 18 juin 1977 !

162 ans jour pour jour après Waterloo (18 juin 1815), et 37 ans après l'appel du Général dse Gaulle à Londres (18 juin 1940), c'était l'appel des Gaumais, l'appel des « Sossons » !

Pour la première fois, à l'ombre de la tour de l'Abbaye d'Orval, à l'Auberge de l'Ange Gardien, notre Grand-Maître, Georges Théodore, ouvrait solennellement le Premier Chapitre de la jeune « Confrérie des Sossons d'Orval » et lançait ses premières présentations des futurs intronisés avec cet humour gaumais dont il ne s'est jamais départi et qui contribue chaque année à la bonne renommée de nos Chapitres !

Vêtus de l'imposante toge, dont le modèle avait été conçu et adopté à l'unanimité par tous les fondateurs - ils étaient vingt - les Sossons d'Orval avaient vraiment fière allure !

En 1980, la Confrérie prenait une structure juridique et se constituait en ASBL officielle. Actuellement, on peut affirmer sans fausse prétention qu'elle « tourne » avec la régularité d'une horloge !

Hélas, parmi les 20 membres fondateurs, cinq déjà sont décédés, dont notre grand ami Henri Buchet, à qui nous dédions ce 10^e chapitre...

Depuis la fondation aussi, s'est créée une amicale Orval-France-Belgique. Plusieurs chapitres exceptionnels se sont déroulés dans ce « centre géographique » de la France et nous vous donnons, par ailleurs, la liste des membres qui ont été intronisés et togés.

Suivant un accord d'alternance - une année les Gaumais en Berry, l'autre année, les Berrichons en Gaume - nous aurons le 24 mai prochain le plaisir et l'honneur d'accueillir une forte délégation de nos amis d'Orval-en-Berry, qui viendront partager le gâteau d'anniversaire !

Survolons donc rapidement le programme de ce 10^e chapitre. Il se déroulera, en réalité, en quatre journées, mais la cérémonie officielle, la journée des Confréries, aura lieu le samedi 24 mai.

Ce programme débutera le vendredi 23 à 18 heures, par le vernissage de l'exposition-rétrospective des œuvres de Henri Buchet, à la Galerie d'art de la Caisse Rurale à Florenville.

LE SAMEDI 24 MAI

A 13 h, nous irons accueillir nos amis d'Orval-France sur la place de Villers-devant-Orval.

Vers 15 heures, les Sossons en toge accueilleront les Confréries Amies et tous les participants à la salle « La Gaumaise » à Florenville.

A 15 h 30, Bénédiction des Confréries à partir du parvis de l'Eglise et concert de Carillon (le plus beau de Belgique !) par Daniel Schmit de Florenville.

A 16 heures, cortège autour de la place Albert I^{er} avec la participation de l'HARMONIE DE MUNO et du groupe folklorique des CHAMAILLOTS. Dépôt de gerbe au monument et retour à « La Gaumaise ».

A 17 heures (très précises), se tiendra le 10^e Chapitre d'Intronisation et le parrainage des nouveaux dignitaires togés, dans la salle du cinéma St-Eloi.

Vers 18 h 30, l'Orval d'Honneur - une tradition bien de chez nous - sera offert à tous les invités.

A 19 heures, départ pour la salle du « Breux » à Chassepierre. Le parcours sera fléché et un plan sera joint aux invitations.

A 19 h 30, apéritif et zakouski.

A 20 heures, ouverture du « Grand Buffet Campagnard Gaumais » qui se répartira en quatre volets, avec, vers 22 heures, la présentation folklorique des « Cochons de lait »...

A 20 h 30, suivant aussi une tradition immuable chez les Sossons, Willy et son orchestre musette animeront - et comment - cette soirée mémorable !

A minuit, nos artificiers chevronnés donneront l'apothéose du 10^e anniversaire par un mini feu d'artifice qui sera tiré sur le parking...

Et à 3 heures du matin, le camion-balai embarquera les rescapés...!!

Cela, c'est pour la « Journée Officielle » du samedi dont l'ambiance - nous l'espérons - sera EXTRAORDINAIRE !

Mais, avec nos amis d'Orval-en-Berry - et avec ceux aussi qui souhaiteraient prolonger leur week-end en Gaume - la fête va se poursuivre le lendemain dans le petit village français, à cheval sur la frontière, et fief incontesté de notre Dignitaire-Togée, Arlette Michotte : Williers.

LE DIMANCHE 25 MAI

La matinée sera libre avec néanmoins deux suggestions :

10 heures : messe « facultative » à la mémoire des Sossons décédés et de leurs familles, à l'église de Florenville ;

11 heures : visite « facultative » de l'exposition Henri Buchet, à la Galerie d'art de la Caisse Rurale.

L'après-midi, à partir de 15 heures, promenade aux étangs de Chameleux et « grimpette » à Williers...

Là, on pourra se défouler en plein air par des jeux divers : concours de jeu de quilles et parties de pétanque.

N.B. Pour la pétanque, prière de se munir de boules !

Vers 18 heures, un vin d'honneur sera offert par la municipalité de Williers, dont le maire du village, Michel Jamar, est lui-même « Sosson d'Orval ».

Vers 19 heures, barbecue champêtre. Vers 20 heures, petit bal rétro aux lampions sous les frondaisons de la place de Williers.

(En cas de mauvais temps, un abri est prévu). Mais Mr Météo est un peu Gaumais et il nous a garanti que, sauf de la pluie, il ne tombera rien d'autre...!

LE LUNDI 26

Nous clôturerons ces quatre journées de fête avec :

A 10 heures, la visite guidée de l'Abbaye d'Orval ;

A 11 h 30, l'Orval- Apéritif ;

A 12 h 30, le lunch à l'Hostellerie d'Orval, offert à nos amis de France.

Et à 15 heures, le Chant des Adieux, le retour du car des Orvaliens-Berrichons par Villers et, avec le petit pincement au cœur habituel..., le rendez-vous à l'année prochaine chez eux !

Marcel Devaux
Maître de Cérémonie



L'intronisation de notre Confrère Richard LAMBERT en octobre 1985 aux Herdiers de Bastogne. Vous remarquerez le sérieux de notre ami prêtant serment de fidélité au jambon et au Côtes-du-Rhône.

Jeunes Gens Connaissez-vous vos quatre chances ?

Il n'est pas facile de s'adresser aux jeunes gens pour un « adulte » qui, comme moi, a eu 20 ans durant la dernière guerre. C'était en 1941 !

Et je n'en suis nullement complexé...

Par suite des multiples accélérations de l'histoire, l'écart entre les générations est devenu tel, qu'ils doivent me considérer comme un antique, un lointain ancêtre ou, au moins, comme un croûlant de bonne volonté.

Je voudrais simplement essayer de vous faire comprendre, à vous les Jeunes — et en évitant l'onctueux prêchi-prêcha —, que vos parents ne vous ont pas fait une société aussi « déglinguée » ni aussi déprimante que certains parmi vous seraient enclins à l'imaginer.

Il n'est rien auquel on s'accoutume plus aisément que la chance, au point qu'on finit par la considérer comme un droit.

Votre première chance, c'est d'être venus au monde après la fin des cataclysmes, d'être nés à une époque de facilité et d'abondance.

Nulle génération n'a été autant que la vôtre gavée par les prodiges que le progrès technologique a accumulé au cours de ce dernier quart de siècle.

Bien qu'ils aient été élevés dans la pénurie, vos parents ont été heureux et fiers de vous combler de ce qu'ils n'avaient pas eux-mêmes reçu et de vous faire partager sans réserve ces biens de consommation dont il est devenu beaucoup plus aisé de faire le procès que de se passer.

A huit ans, vous aviez « droit » au train électrique.

A douze, au tourne-disques.

A seize, à la mobylette.

A vingt, au « gros cube » ou à la « bagnolle » personnelle...

Vous êtes venus sur cette terre, poussés par un bon vent !

Vous avez l'âge où l'on remet volontiers tout en question, où l'on veut « refaire » le monde...

N'est-ce point là un privilège supplémentaire ? Nous, les « antiques », on veut bien, pourvu que vous trouviez la panacée miracle...

Votre deuxième chance est celle de vivre un temps où la jeunesse n'est pas seulement considérée comme un état, mais comme une qualité infaillible.

Partout, « Jeunes » est le mot magique par excellence. La « PUB », comme vous dites, nous recommande chaque jour de manger « jeune », de nous habiller « jeune », de vivre « jeune »...

Vous avez reconquis cette maturité précoce qui était déjà largement reconnue à d'autres époques de l'Histoire.

Parmi de nombreux exemples, je retiendrai celui des Rois de France que l'on émancipait avant 15 ans !

Vous devez reconnaître que notre société, qui vous accorde le droit de vote à 18 ans et qui ne cesse d'avancer l'âge de la retraite, n'a rien d'un phénomène de vieillissement.

Elle tend plutôt à considérer — non sans raison d'ailleurs — que c'est à votre âge que l'être humain possède la plénitude de ses moyens aussi bien intellectuels que physiques.

Vous allez, sans doute, objecter la crise de l'emploi, le chômage ?

Le chômage qui vous frappe, — ce n'est pas, heureusement, une généralité — est dû au fait que, souvent, le travail qui vous est proposé ne coïncide pas avec celui que vous désirez accomplir, au manque d'harmonie entre vos goûts personnels et les emplois vacants. Au fait aussi — et pourquoi s'en cacher — qu'il vous faudrait, peut-être, quitter votre patelin, votre bistrot, vos copains, vos copines ?

Quand j'avais votre âge — et ne me dites pas que je suis « taré » —, j'ai connu des ingénieurs civils et des docteurs en droit qui postulaient des places d'agent de police et de percepteur de tram !

Plus tard, ils se sont félicités d'avoir fait ces « expériences », d'avoir relevé ce défi social, d'avoir démontré qu'entre 20 et 30 ans, l'individu humain est au sommet de sa puissance intellectuelle et de sa vigueur physique, mais aussi — et surtout — de sa capacité d'adaptation.

Même s'il vous est aujourd'hui offert un auvent pour vous protéger en attendant que la pluie cesse de tomber, il vous appartient de prouver à autrui, mais surtout et d'abord à vous-mêmes que vous n'avez pas entrepris des études comme on prend douillettement un train qui mène sûrement à destination.

Ceci s'adresse, bien sûr, à vous, jeunes intellectuels et diplômés frais émoulus. Mais aussi à vous les manuels !

Quelles difficultés ne rencontre-t-on pas aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de « trouver » un plombier, un ardoisier, un menuisier ou un électricien pour réparer une « bricole »... ??

Si le train ne vous a pas menés où vous espériez, ayez assez d'imagination et d'esprit d'aventure pour vous y rendre par vos propres moyens.

Puisque la vie ne va pas à vous, sachez aller à la vie...

Il y a, croyez le bien, du travail partout pour ceux qui veulent réellement en trouver. Cela, c'est votre troisième chance.

Votre quatrième chance, enfin, réside dans l'égalité toujours plus réelle qui s'est instaurée entre les sexes.

Si réelle que cette égalité s'applique indifféremment à la jeune fille et au jeune homme d'aujourd'hui.

C'est une chance pour la jeune fille qui peut dorénavant affronter l'existence, le métier et l'amour en pleine liberté. Mais c'en est une aussi pour le jeune homme qui peut compter sur une compagne aussi cultivée et aussi bien préparée que lui, avec laquelle les échanges seront plus solides et la réciprocité amoureuse plus profonde.

Voilà quatre atouts précieux que vos aînés sont très satisfaits de vous avoir distribués.

Et croyez bien qu'ils songent moins à vous les envier qu'à former des vœux pour que vous sachiez les jouer pour votre plus grand bonheur.

Recueilli et adapté par Marcel Devaux

Quelle est la structure de notre Confrérie ?

Après la liste et les fonctions des membres du **Grand Conseil**

Après celle des Dignitaires-Togés formant le **Grand Chapitre**

Après celle des Confrères-Médailleurs, en règle de cotisation et formant le **Chapitre**

Voici, cette fois, la liste des Confrères-Togés et Médailleurs de l'amicale d'**Orval-en-Berry** (France), que nous reprenons également dans l'ordre chronologique de leur intronisation.

Nous profitons de cette occasion pour leur transmettre notre fraternel salut, les assurer de notre grande amitié et du plaisir que nous aurons de les revoir très nombreux au Chapitre du 10^e anniversaire de notre Confrérie, le 24 mai 1986 !

Le 23 juin 1979
PASSAT Geneviève (Togée)
Le 16 mars 1980
ALLEGRET Pierre
DEMASSE Serge
DURDULLY Francis
GEHIN Alain
MARLIOT Moïse
PETITJEAN Jean
RABINE Jean
SOULAT Christiane (Togée)
TROMPEAU Maurice (Togé)

Le 14 mars 1981
BECUAU André
BERTON Marguerite
BOUDET Marcel
CHARLOT Bernard
COMPAIN André
FLOTTE René
HOWA Michel
MATHE Jean-Pierre
PEGERON Armand (Togé)
RIOTTE Christiane
ROBINET Jean

Le 13 juin 1981
LAVLETTE Raymond
TOURNAY Solange

Le 5 juin 1982
AUFORT Solange
GODIGNON Louis
Le 20 mars 1983
ANDRIAU Michel
BRETON André
NERON Pierre
PERRONET François
PHILIPPON Jean-Pierre (Togé)
PIGATTO Daniel
SAND Marcel
SAVIGNAT Lucette
VANDENHAUTE Georges

Le 19 mai 1984
LORCERY Bernard
TURPIN Yvonne
Le 17 mars 1985
BONNIN Jean-François
CAUDAL Gérard
CHARLOT Jacques
DECROIX Jacques
HOSPITAL Jean-Marie
RATOY Pierrette

Soit 42 « Sossons »

Lors de notre dernière visite à nos amis de Orval-en-Berry, nous avons découvert, affichée dans la salle de réception de notre Confrère-Togé Jean-Pierre Philippon, une petite poésie que nous reproduisons avec grand plaisir.

Elle chante les charmes des violes et des tambourins des « Forestins de Thaumiers », un groupe folklorique berrichon dont fait partie notre Conscœur-Sosson Lucette Savignat.

Elle est intitulée : (la poésie... pas Lucette !)

Notre Berry

Chez nous, c'est la gaieté à l'ombre des ramées
Cornemuses musant, vieille aux chansons vieillantes
C'est la blouse qui s'enfle au vent de la bourrée
Faisant tourner la coiffe et les rubans volants.

Elle est signée :

Hugues Lapaire

M. Devaux

PENSEZ-Y

La vie, c'est un match de boxe.
C'est le plus fort qui gagne...
Le plus faible qui tombe...
Et les autres regardent !

Et surtout
ne dites jamais
"après on verra bien",
car après
il sera trop tard.

Le pessimisme nous ronge les ailes
L'optimisme nous les déploie !

Charles de Gaulle

on ne peut se soulever de terre
en tirant sur les lacets
de ses chaussures !
proverbe anglais

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

A ceux d'entre vous qui recevez notre revue et qui, par oubli ou distraction, n'auraient pas encore versé leur cotisation 1986, d'un montant de 300 F nous les invitons à le faire sans tarder, afin de mettre à jour notre fichier avant le chapitre.

Je tiens à rappeler au passage que tout membre qui ne paie plus sa cotisation, ne reçoit plus le périodique des Sossons, pas plus d'ailleurs que d'invitation à nos différentes manifestations. C'est un peu dommage de voir ainsi des membres quitter de cette manière la Confrérie à laquelle ils ont accepté d'appartenir. Il en est même, parmi ces derniers, qui ont tout fait pour entrer dans la Confrérie et qui, aujourd'hui, depuis plus de 3 ans pour certains, n'ont plus donné signe de vie.

Ceci, afin de rappeler à toutes et à tous que la Confrérie est une ASBL, régie par des statuts, nécessaires pour son bon fonctionnement.

Voici pour nos amis Sossons « distraits », le numéro du compte :

732-611406-69.

Quant au compte « SOLIDARITÉ-SOSSONS », destiné à aider ou à dépanner en certains cas des gens plus défavorisés que nous.

Ce geste, rappelons-le, est tout à fait libre et toute discrétion est assurée.

En 1985, il a servi à dépanner des personnes en difficulté.

En 1986... nous comptons sur vous tous pour AIDER quelqu'un qui a BESOIN. Merci.

Ce compte spécial est le suivant : **732-611971-52.**

Le Grand Chancelier